



EXERCER UNE MISSION DE MAITRE D'APPRENTISSAGE OU TUTEUR EN ENTREPRISE

FORMATION COURTE — RESSOURCES HUMAINES

Code certification : RS6834 / Organisme certificateur : CMA France
Date d'enregistrement : 01 10 2024 / Date d'échéance : 01 10 2029



EXERCER UNE MISSION DE MAITRE D'APPRENTISSAGE OU TUTEUR EN ENTREPRISE

Objectifs :

- Accueillir et intégrer un apprenant au sein de son entreprise
- Encadrer et évaluer la progression d'un apprenant
- Mettre en place une relation, professionnelle et bienveillante avec un apprenant en lien avec l'organisme de formation afin de limiter les risques de rupture de contrat

PRÉREQUIS

Exercer ou être amené à exercer une fonction de tuteur ou maître d'apprentissage

PUBLIC

Tout professionnel amené à être tuteur ou maître d'apprentissage dans le cadre d'un stage, d'un apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

2 jours : 14 heures

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours

INTERVENANT

Formateur Consultant expert en relations humaines et en pédagogie ayant une grande connaissance du milieu de l'artisanat

VALIDATION

Certification "Exercer une mission de maître d'apprentissage ou de tuteur en entreprise" inscrite au Répertoire Spécifique

Conformément à l'article L.6223-5 du code du travail, le maître d'apprentissage accompagne la formation d'un apprenti en entreprise. Par le biais de conditions dérogatoires au Brevet de Maîtrise, cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires afin de former un jeune en contrat d'apprentissage.

Elle s'adresse aussi bien aux maîtres d'apprentissage qu'aux tuteurs souhaitant développer leurs compétences pédagogiques, relationnelles, administratives et juridiques.

CONTACTS

GESTIONNAIRES DE FORMATION

Schiltigheim :	gestionfc67@cm-alsace.fr	03 88 19 79 04
Mulhouse :	gestionfcm@cm-alsace.fr	03 89 46 89 05
Colmar :	gestionfcc@cm-alsace.fr	03 89 20 84 62

REFERENTE HANDICAP

Alsace :		
Véronique LITTEL	vlittel@cm-alsace.fr	03 88 19 79 17

MOYENS MATERIELS

Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « Exercer une mission de maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise » est conduite au sein d'une salle de formation disposant entre autres équipements d'un accès internet haut débit et d'un vidéoprojecteur.

LIEUX ET DATES

Formation proposée à Schiltigheim, Colmar et Mulhouse

Pour connaître les dates, consulter la programmation sur notre site internet :

<https://www.cm-alsace.fr/former-et-se-former/formations-courtes>

Fréquence de la formation : 40 sessions programmées en 2024

TARIF

560 € nets de taxe

Possibilités de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au stagiaire

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

Taux de satisfaction

nouveau





EXERCER UNE MISSION DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE OU TUTEUR EN ENTREPRISE



GÉRER ET
ANIMER SON ÉQUIPE

PROGRAMME

JOUR 1

1. Situer le cadre d'action de sa mission de tuteur :

- Découvrir les missions du tuteur ou du maître d'apprentissage
- Recruter un apprenant dans le cadre de l'alternance
- Respecter le cadre juridique et relationnel du tutorat

2. Accueillir et intégrer l'alternant

- Différencier l'accueil de l'intégration
- Préparer l'accueil
- Intégrer l'apprenant

3. Identifier les compétences à développer et adapter les situations de travail

- Connaître et s'approprier le référentiel de formation
- Identifier la progression pédagogique établie par le centre de formation
- Identifier le rôle et les interactions entre chaque partie (entreprise, centre de formation, apprenant)

JOUR 2

4. Organiser la montée en compétence de l'apprenant

- Transmettre son savoir-faire
- Évaluer l'apprenant
- Adapter sa communication pour mieux transmettre

5. Accompagner l'apprenant en construisant une relation professionnelle bienveillante:

- Appréhender les caractéristiques des différentes générations
- Optimiser la cohabitation de plusieurs générations dans la même entreprise
- Développer son assertivité
- Identifier les différents conflits pour mieux se positionner pour les gérer

6. Évaluation des acquis



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Alternance d'échanges, d'apports théoriques, de travaux en groupe et sous-groupes, de travaux individuels, de mises en situation

Méthodes participatives en groupe et sous-groupes

Remise à chaque participant d'un memento retraçant l'ensemble du contenu de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une étude de cas permettant d'évaluer l'acquisition des 6 compétences constitutives de la certification et une analyse réflexive de la pratique professionnelle support à la validation des compétences 2, 5 et 6

[Conditions générales de vente](#)

